

Le professeur de Trappes qui se dit menacé va quitter l'Éducation nationale

Didier Lemaire se heurte aux critiques des autorités locales qui veulent éteindre la polémique.

CAROLINE BEYER @BeyerCaroline
ET STÉPHANE KOVACS @KovacsSt

ISLAMISME « Quand l'État démissionne, est-ce que moi, je peux encore enseigner ? interroge-t-il. Alors si en plus on m'accuse de créer le problème car on est dans le déni... » Didier Lemaire est « un peu en colère ». Ce professeur de philosophie de Trappes, dans les Yvelines, placé sous protection policière après avoir dénoncé la menace islamiste, aimerait un soutien à la mesure de « ce combat qu'il ne veut pas abandonner ». Certes, il a reçu quelques appels de politiques, comme la présidente de la région Île-de-France, Valérie Pécresse, une dizaine de messages bienveillants de ses collègues, mais ce sont aussi des critiques, des démentis qu'on lui oppose depuis ses déclarations dans les médias ce week-end. Et même une plainte pour diffamation.

« Professeur de philosophie à Trappes depuis vingt ans, j'ai été témoin de la progression d'une emprise communautaire toujours plus forte sur les consciences et sur les corps », écrivait-il en novembre dernier, juste après l'assassinat de Samuel Paty, dans une tribune publiée par L'Obs. Après un reportage diffusé en janvier à la télévision néerlandaise, sur la manière dont les principes républicains sont perçus à Trappes, « la journaliste a reçu des messages écrits et oraux de personnes me qualifiant de raciste et d'islamophobe », raconte Didier Lemaire. Une mère d'élève lui a notamment dit que s'il continuait à parler d'islam, je serais « le deuxième Samuel Paty ». C'est le signallement de cette journaliste qui déclenche une enquête préliminaire, ouverte par le parquet de Versailles, le 26 janvier, pour « menaces sur personne chargée de mission de service public ».

« Déchargé » de ses cours jusqu'à la fin de la semaine, Didier Lemaire s'apprête à signifier au recteur de Versailles qu'il va quitter l'Éducation nationale. Une décision qui le laisse serein. « Je

prends acte de l'impossibilité d'enseigner, tout en menant le combat qui est le mien », assure celui qui est aussi secrétaire national du petit Parti républicain solidariste. En joueur d'échecs qu'il est, il n'est pas le moins du monde étonné de cette situation devenue « inextricable » au sein de l'Éducation nationale. Il le savait lorsqu'il a décidé de publier sa lettre ouverte en novembre, après l'assassinat de Samuel Paty, conscient de sortir, alors, de sa neutralité de fonctionnaire.

« Un terrain ultrasensible »

Dans *Le Monde*, le préfet des Yvelines, Jean-Jacques Brot, qualifie Didier Lemaire de professeur « irresponsable » qui « met de l'huile sur le feu ». L'enseignant se dit « stupéfait » par « ce revirement » : « Cela fait trois ans que nous travaillons main dans la main à des actions de prévention de la radicalisation », indique-t-il. « Je n'ai fait que mettre au jour une réalité à Trappes », poursuit-il, tout en reconnaissant « quelques inexactitudes », à propos de l'absence de coiffeurs mixtes par exemple. « Il y en a quatre », a rectifié le maire, Ali Rabeh. « Mais vérité et inexactitudes sont deux choses différentes », poursuit Didier Lemaire, qui observe, dans ses classes « des filles et des garçons qui ne se mettent pas à côté », ou « des filles humiliées par les garçons lorsqu'elles prennent la parole ».

Après du Figaro, la préfecture justifie : « Le sujet étant récupéré par toute une frange d'extrême droite, c'est maintenant le maire de Trappes qui reçoit énormément de menaces ! explique-t-on. Comme pour Didier Lemaire, on fait une évaluation quotidienne de sa sécurité. Ce que voulait dire le préfet, c'est que Trappes est un terrain ultrasensible. Il y a le combat du professeur, qui par ailleurs est légitime, et puis il y a la sécurité. Tout cela crée un mélange qui ne prête pas à la sérénité des débats. »

Le maire Génération.s de Trappes – dont l'élection vient d'être annulée après un recours déposé par la liste du LR Othman Nasrou,



Didier Lemaire, professeur de philosophie à Trappes (Yvelines), est venu témoigner dans « L'Heure des Pros » sur CNews, lundi.
CAPTURE D'ÉCRAN CNEWS

dénonçant des manquements au code électoral, mais qui a fait appel – est « désormais sous protection policière ». « Depuis vendredi soir, je suis l'objet d'une campagne odieuse, avec des menaces de mort, s'indigne-t-il. Monsieur Lemaire, je ne l'ai croisé que deux fois, je ne le connais qu'à travers ses positions militantes dans le mensuel Causseur. Mais le sujet, ce n'est pas Didier Lemaire contre le maire de Trappes ! Pourquoi est-ce que sur une question aussi sensible, après l'assassinat de Samuel Paty, les ministres de l'Intérieur, de l'Éducation, ne réagissent pas ? Parce que les autorités ont des éléments tangibles des services de renseignement, qui leur ont indiqué qu'aucune menace avérée n'a touché Didier Lemaire. » Finalement, l'édile dit avoir « plus de peine pour lui qu'autre chose » : « J'aimerais le recevoir dans mon bureau, précise-t-il. J'ai envie de

comprendre ce qu'il y a dans sa tête, quelle est la part de paranoïa et de calcul politiques. Et si ça mérite d'aller devant la justice. »

Pour Othman Nasrou, c'est la communication du maire de Trappes qui est « celle d'un pyromane ». Le premier vice-président de la région Île-de-France, « a appelé Didier Lemaire dès vendredi, pour l'assurer de (s)on soutien face aux menaces dont il fait l'objet ». « Ouï il y a des défis à relever à Trappes sur ces sujets ! appuie-t-il. Parler comme le fait M. Rabeh revient à mettre une cible supplémentaire sur le dos du professeur. Ça ne sert à rien de mettre en cause sa crédibilité, ça ne fait qu'attiser le risque de passage à l'acte. On ne veut pas revivre Samuel Paty ! » S'il n'a « pas entendu » le maire qualifier l'enseignant de « raciste » et d'« islamophobe », « ça ne m'étonnerait pas de sa part », affirme Othman Nasrou.

« Pendant la campagne électorale, j'ai moi-même fait l'objet d'un montage vidéo où je suis traité d'islamophobe », raconte-t-il. J'ai reçu des insultes et des menaces. M. Rabeh crée un climat délétère sur ces sujets. »

Du côté du ministère de l'Éducation nationale, c'est « avec des pincettes » que l'on prend cette affaire qui « dépasse le sujet de l'école ». « Il était évidemment nécessaire que nous protégions physiquement ce professeur », souligne Jean-Michel Blanquer auprès du Figaro. Mais il faut analyser la situation, en distinguant ce qui relève de la sphère scolaire et ce qui n'en relève pas. Nous ne sommes pas du tout dans le cas d'un enseignant qui aurait des problèmes au sein de son établissement en raison de son positionnement. » Dans son entourage, on confie ne pas être mécontent de voir ce professeur se mettre au vert. ■